**Zeitschrift:** Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications

scientifiques à l'étranger

**Band:** 4 (1871)

Buchbesprechung: Théologie

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# BULLETIN

## THÉOLOGIE.

## J. C. M. LAURENT. — CLÉMENT DE ROME 1.

M. J. C. M. Laurent vient de publier une édition très soignée et très utile des deux épîtres de ce premier Père apostolique. Il fait remarquer que le manuscrit dit d'Alexandrie, à présent au musée britannique, et qui seul nous a conservé ces épîtres, et cela comme appartenant encore au texte biblique que ce document renferme, a perdu l'avant-dernière feuille, de sorte que les épîtres clémentines ne contiennent que neuf feuilles au lieu de dix. M. Tischendorf, qui a examiné ce manuscrit avec son œil exercé en matière de paléographie, l'attribue au Ve siècle, ce qui pourtant ne s'accorde pas trop avec la tradition qui le dit écrit de la main de Ste. Thécla; car Thécla fut la fondatrice, à Séleucie, du couvent qui portait son nom et qui existait déjà au IVe siècle. Ce qui paraît encore plus péremptoire que cette tradition, c'est que le concile de Laodicée, de 364, a exclu du canon ces épîtres.

M. Laurent énumère un grand nombre de témoignages de l'antiquité sacrée; toutefois une partie de ces citations, comme celles d'Ignace et de Polycarpe, ne se rapportent pas aux épîtres en question, mais à la dignité épiscopale de Clément de Rome; d'autres, non à celui-ci, mais à Clément de Philippes, qu'Eusèbe a confondu avec le premier. Une autre série de témoignages n'a trait qu'aux Recognitiones attribuées à Clément.

¹ Clementis Romani ad Corinthios epistola Const. Tischendorsii ex apotypomate consultata photographica codicis Alexandrini essigie non neglecta editorum αὐτοπτῶν aùctoritate funditus recensuit commentarium maxime criticum interpretationem Junii et Cotelerii Latinam emendatiorem prolegomena indices nominum verborum locorum addidit. — Insunt et altera quam serunt Cle mentis epistola et fragmenta. Lipsiæ J. C. Hinrichs bibliopola, 1870. (XXVIII et 184 pages grand in-8.)

D'après M. Laurent, la première épître aurait été écrite peu de temps après la mort de Domitien (18 septembre 96), d'abord parce qu'en 68, date supposée par d'autres critiques, l'église de Corinthe ne pouvait pas encore être nommée àpxaia; elle datait pourtant déjà de l'an 52, ce qui, pour le premier siècle, était déjà une antiquité respectable; — ensuite parce que, d'après le chapitre Ier, une persécution venait de cesser, persécution qui ne peut avoir été que celle de Néron, puisque Clément succomba dans celle de Domitien, d'après Suétone, chap. 15. Que si Eusèbe prolonge la vie du premier pape de ce nom jusqu'au IIe siècle, le canon du même historien met sa mort en 94.

D'ailleurs, si Clément avait été évêque de Rome, il aurait parlé sur un tout autre ton pour exhorter les Corinthiens à la concorde et les aurait sommés de se soumettre à leur propre évêque; mais au lieu de cela il n'est question dans son épître que d'anciens (chap. I, III, XLIV, LVII) ou d'évêques comme synonymes d'anciens, ainsi que le prouve la citation d'Esaïe LX, 17, par laquelle Clément veut justifier ce terme.

Enfin le culte des sacrifices à Jérusalem étant décrit comme continuant encore (chap. XL), la première épître ne peut pas avoir été composée après la destruction du temple des Juifs.

L'énumération des éditions serait complète, si elle renfermait celle de Zurich 1847 qui visait principalement à faire ressortir les allusions au Nouveau Testament, ce dont M. Laurent ne s'est pas assez occupé.

Il a cherché à corriger ou à compléter le texte par une série de conjectures dont une partie paraît assez vraisemblable.

Ainsi au lieu d'ἐστερνισμένοι (chap. II) qui ne s'accorde pas avec son complément τοῖς σπλάγχνοις, il propose ἐστερεωμένοι dont pourtant il n'y pas d'exemple dans cette construction; au lieu d'ἐδέδοτο qu'on avait fait de ἐδέδετο du manuscrit, il veut lire ἐδίδετο qui conviendrait davantage avec le verbe suivant ἐγίνετο. A la place de συνειδήσεως du manuscrit, M. Laurent propose συνείζεως, tandis que les autres éditeurs avaient préféré συναισθήσεως ου συνδέσεως parce qu'il est ici question de la bienfaisance des Corinthiens et non de leur esprit pacifique.

Chap. V on avait rempli la lacune du manuscrit par ἔως θανάτου δεινοῦ ou par ἔως θ.ἦλθον; M. Laurent lit ἔως θανάτου ἔπαθον; ὑπέμεινεν des éditeurs antérieurs est remplacé par ὑπήνεγκεν, ὑπεῖχεν par ὑπέδειξεν, mais l'allusion à 1 Cor. IX, 24 et Phil. III, 12-14 exige plutôt ἔλαβεν.

Au chap. VII, M. Laurent propose en effet τ[ης τοῦ θεου κλή]σεως à cause de ce dernier passage et de Rom. XI, 29; mais puisque d'après M. Tischendorf il n'y a de la place que pour cinq lettres, il faudrait

lire τ[ῆς φρονή]σεως d'après Philip. III, 16. Par contre πατονοήσωμεν remplit mieux que βλέπωμεν la place restée vide devant μεν.

Au chap. XIII, M. Laurent lit avec Tischendorf στηρίσωμεν έαυ [τούς εἰς] τὸ πορεύεσθαι et ὑπηχόους [ὄντ]ας au lieu de ὑπηχόους [ἡμ]ᾶς.

Au chap. XIV, il ajoute, d'après les LXX, l'article τὸν avant ἀσεβῆ et au chap. XV ἐν avant τοῖς ἀνόμοις; au chap. XVII, il propose d'après Job XIV, 5 ῥύπ[ου ἐὰν καὶ] μιᾶς ἡμέρας ῆ ζωὰ αὐτ[οῦ ἐπὶ τῆς γῆς] au lieu du texte que Clément d'Alexandrie a transcrit οὐδ' εἰ sans ἐπὶ τῆς γῆς.

Au chap. XXI, M. Laurent propose ἀποδειξάσθωσαν pour ἐνδειξάτωσαν du manuscrit qui ne peut pas être admis après ἐνδειξάσθωσαν; chap. XXIII εἰς au lieu d'ἐπὶ après σπλάγχνα à cause de 2 Cor. VII, 15; chap. XXIV ἡ avant νὺξ et βλέπωμεν au lieu d'ἴδωμεν, parce qu'il y a place pour six lettres. Une lacune semblable après ὁ σπόρος est remplie par κόχχον. Au chap. XXVII, le ἡ avant ἡμέρα est supprimé d'après les LXX.

A la fin du chap. XXXII, M. Laurent introduit la justification par la foi en lisant  $\tau \circ \circ [\varsigma \pi \iota \sigma \tau \circ \circ \varsigma] \mathring{\alpha} \pi' \mathring{\alpha} \iota \tilde{\omega} \nu \circ \varsigma$ , où M. Hilgenfeld ne supposait que  $\pi \circ \circ \mathring{\alpha} \pi' \mathring{\alpha} \iota \tilde{\omega} \nu \circ \varsigma$  au lieu de  $\tau \circ \circ \mathring{\alpha} \pi' \mathring{\alpha}$ . du manuscrit.

Au chap. XXXIII, M. Tischendorf propose συντάξει au lieu de προστάξει qui remplit trop de place; au lieu de φιλοξενίαν du manuscrit M. Laurent lit φιλοφθονίαν, M. Hilgenfeld, se tenant plus près du texte: φιλονεικίαν; au lieu d'ἄνομαι du manuscrit ἄνομε, tandis que les LXX et Clément d'Alexandrie ont ἀνομίαν.

A la fin du chap. XXXVI, αντιτασσ[όμενοι] τῷ θελήματι τοῦ θεοῦ au lieu d'ἀντ. τῷ θελήματι τῷ θελημα.... θεοῦ du manuscrit.

Au chap. XLV, il retranche γὰρ avant εὐρήσετε comme s'il n'y avait pas de place pour οὐ γὰρ έ dans la lacune de six lettres entre αὐταῖς et υρήσετε.

Chap. XLV, ἔπαφροι du manuscrit est remplacé par ἔγγραφοι à cause de ce qui suit ἐν τῷ μνημοσύνῳ αὐτοῦ; chap. LIII ἀ γάγετε au lieu d''ἐλά-βετε; chap. LVI παιδεύει εἰς τ[ὸ νουθετ]ηθῆναι sans ὁ θεός.

D'autres passages difficiles sont expliqués sans recourir à des changements: chap. I, παρ ύμῶν, les choses qui ont été recherchées chez vous, les innovations en fait d'administration ecclésiastique, de position des anciens ou évêques (chap. XLIV et XLVII), ch. IV ὀρθῶς δὲ μὰ διέλης tiré des LXX, la bonne manière de partager ou dépécer le sacrifice; chap. XIX τὸ ὑποδεὲς l'indigence; chap. XLIV ἐπινομὰ attribution.

498 BULLETIN.

Chap. LI « Cherchons le pardon pour tout ce que nous aurons pu pécher (séduits) par un des adhérents de l'adversaire. » Des registres des noms propres et appellatifs augmentent l'utilité de cette édition.

## REVUES.

DEUX EXTRAITS DU KIRCHENFREUND DE 1869.

Le Kirchenfreund, de Berne, représente une tendance opposée aux Reformblätter dont nous avons précédemment entretenu les lecteurs du Bulletin théologique. Les deux articles suivants nous ont paru mériter une attention spéciale.

- I. Position du chrétien et en particulier du théologien en face de l'opinion publique (15 pages), par M. Krauss.
- « A bas le respect, à bas l'autorité! » ces mots peuvent résumer notre mouvement social, politique et ecclésiastique. Qu'on ne s'en étonne pas; pour beaucoup, en effet, protestantisme est devenu synonyme de négation de toute autorité. Et cependant, singulière inconséquence, ceux qui le disent se soumettent volontiers à une autre autorité moins fondée encore: l'opinion publique. Cette puissance-là est partout, et elle n'est nulle part; il serait aussi funeste de l'accepter en aveugle que de la rejeter complétement. L'histoire nous la montre accomplissant tantôt des crimes, tantôt des choses utiles et grandes; nous ne saurions trancher la question de savoir si on lui doit plus de bien que de mal. Un examen attentif de chaque cas pourrait seul fournir la réponse. Ce qui est certain, c'est que le doute en pareille matière est déjà une atteinte à l'autorité de l'opinion publique, car c'est admettre des principes généraux de droit, de vertu, de vérité, supérieurs au jugement porté par la foule.

L'opinion publique existe parce qu'elle est une nécessité. On parle, on discute aujourd'hui sur une quantité de sujets; mais comme beaucoup d'esprits ne vont pas jusqu'au fond des choses, il est heureux, pour leur faiblesse qu'il y ait une opinion générale à laquelle ils puissent se ranger. Il suit de là qu'un homme restera esclave de cette suprême autorité aussi longtemps qu'il n'aura pas conquis une pleine indépendance de caractère par une vie spirituelle digne de ce nom. Le travail intérieur et moral pour s'affranchir des passions sera tou-